

Concours

destiné aux étudiant-e-s de la FTI

à l'occasion de la cérémonie de remise des
diplômes 2015-2016
de la Faculté de traduction et d'interprétation
Université de Genève

Règlement et modalités

- « Mon mémoire en 180 secondes »
- « Meilleur ambassadeur de la FTI »

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
QU'EST-CE QUE C'EST ?	3
ÉTAPES ET CALENDRIER.....	3
II. MODALITÉS DU CONCOURS	4
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ	4
INSCRIPTION.....	5
JURY.....	5
PRIX	5
III. VIDÉOS	6
ÉTAPE DE PRÉSÉLECTION.....	6
CONTENU DES VIDÉOS	6
CONTRAINTES TECHNIQUES	6
ENVOI DE LA VIDÉO ET DÉLAI	7
IV. CRITÈRES D'ÉVALUATION	7
VOLET « MEILLEUR AMBASSADEUR DE LA FTI »	7
VOLET « MON MÉMOIRE EN 180 SECONDES »	8
V. ÉVÈNEMENT DU 25 NOVEMBRE	9
DISPONIBILITÉ	9
TEMPS DE PRÉPARATION.....	9
ANIMATION ET DÉROULEMENT DE L'ÉVÈNEMENT	9
ÉVÈNEMENT PUBLIC.....	9
VI. PERSONNE DE CONTACT	9

*Document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS
et des recommandations de l'UNIGE dans le cadre de la finale
du concours « Ma thèse en 180 secondes »*

I. Présentation générale

Qu'est-ce que c'est ?

Le concours organisé par la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève (UNIGE) se compose de deux volets.

Le volet « **Mon mémoire en 180 secondes** » s'inspire des concours « Ma thèse en 180 secondes » organisés par des universités dans le monde entier et destinés aux doctorant-e-s. Dans le cadre du concours oratoire de la FTI, il permet aux étudiant-e-s de Ma (en traduction ou en interprétation de conférence) de la FTI de présenter leur sujet de recherche, en français ou en anglais et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié. Chaque candidat-e doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Le volet « **Meilleur ambassadeur de la FTI** » permet aux étudiant-e-s de Ba de la FTI de présenter leur Faculté, en français ou en anglais, à un public profane et diversifié. Chaque candidat-e doit élaborer une vidéo de deux minutes présentant de manière claire, concise et convaincante l'intérêt de faire ses études à la FTI. Pour ce volet du concours, les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire par groupe de deux (une seule vidéo par groupe) et se répartir le prix, le cas échéant.

Étapes et calendrier

Le concours se déroule en deux étapes principales. Les personnes candidates sont invitées à créer une vidéo pour le volet qui les concerne (« Mon mémoire en 180 secondes » ou « Meilleur ambassadeur de la FTI ») et à la remettre à la personne en charge d'ici au vendredi 4 novembre 2016. Un jury procédera ensuite à la sélection des finalistes qui seront invité-e-s à participer à la seconde phase du concours, le vendredi 25 novembre 2016.

QUAND ?	QUOI ?
18 juillet 2016	Lancement du concours
2 novembre 2016	Délai d'inscription au concours
4 novembre 2016	Délai de remise des fichiers vidéo par les candidat-e-s
5 - 13 novembre 2016	Évaluation des vidéos par le jury Présélection des candidat-e-s par le jury
14 - 25 novembre 2016	Annonce des résultats de la présélection aux candidat-e-s Temps de préparation à disposition des candidat-e-s présélectionné-e-s (pour le volet « Mon mémoire en 180 secondes »)
25 novembre 2016	Phase finale du concours à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes 2015-2016 de la FTI <u>Pour les étudiant-e-s Ba :</u> diffusion des meilleures vidéos sélectionnées <u>Pour les étudiant-e-s Ma :</u> présentation en direct devant le public

II. Modalités du concours

Conditions d'admissibilité

Pour prendre part au concours, les étudiant-e-s doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

❖ Volet « Meilleur ambassadeur de la FTI »

- être inscrit-e-s au Ba en communication multilingue au semestre d'automne 2015 et/ou de printemps 2016 ;
- s'inscrire seul-e (une vidéo par personne) ou à deux (une seule vidéo par groupe de deux personnes) ;
- s'exprimer en français ou en anglais ;
- consentir à être filmé-e-s lors de la phase finale du concours, le cas échéant ;
- consentir à ce que la vidéo créée pour le concours soit diffusée lors de la phase finale du concours, le cas échéant ;
- consentir à ce que la vidéo créée pour le concours puisse être utilisée à des fins promotionnelles de la Faculté ;
- être disponibles le 25 novembre 2016 (dès 17 h) en cas de sélection pour la phase finale du concours.

❖ Volet « Mon mémoire en 180 secondes »

- être inscrit-e-s à la Maîtrise en traduction ou en interprétation de conférence au semestre d'automne 2015 et/ou de printemps 2016 ;
- s'exprimer en français ou en anglais ;
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de mémoire (inscription confirmée et accord du directeur ou de la directrice de mémoire) ;
- avoir informé le directeur ou la directrice de mémoire de la participation au concours et avoir réglé les questions de propriété intellectuelle (photos de personnes ou données d'entretien, par exemple) ;
- consentir à être filmé-e-s lors de la phase finale du concours, le cas échéant ;
- consentir à ce que la vidéo créée pour le concours puisse être utilisée à des fins promotionnelles de la Faculté ;
- être disponibles le 25 novembre 2016 (dès 17 h) en cas de sélection pour la phase finale du concours, lors de laquelle les personnes sélectionnées feront leur présentation en direct devant le public.

Inscription

Le délai d'inscription est fixé au mercredi 2 novembre 2016, 23 h 55.

Les étudiant-e-s intéressé-e-s qui satisfont les conditions d'admissibilité s'inscrivent en envoyant un e-mail à Estefania Pio [Estefania.Pio@unige.ch] et en mettant en copie leur directeur ou directrice de mémoire (pour les étudiant-e-s de Ma).

En s'inscrivant, les étudiant-e-s attestent avoir pris connaissance des conditions du concours et les acceptent.

Les informations suivantes doivent absolument figurer dans l'e-mail d'inscription :

- **nom et prénom** de la personne candidate (ou des personnes candidates s'il s'agit d'un groupe de deux, modalité possible uniquement pour le volet « Meilleur ambassadeur de la FTI ») ;
- **volet** auquel la personne candidate s'inscrit (« Meilleur ambassadeur de la FTI » ou « Mon mémoire en 180 secondes ») ;
- **année et niveau d'études** à la FTI (Ma ou Ba) ;

Pour plus de détails concernant l'envoi du fichier vidéo, se référer à la section « III. Vidéos ».

Jury

Le jury se compose d'au minimum trois personnes issues du corps enseignant de la Faculté.

Prix

Pour chaque volet du concours, les prix sont distribués de la manière suivante :

<u>Premier prix :</u>	300 CHF
<u>Deuxième prix :</u>	100 CHF
<u>Troisième prix :</u>	100 CHF

III. Vidéos

Étape de présélection

Quel que soit le volet du concours auquel elle s'est inscrite, la personne candidate dépose sa vidéo dans le délai imparti pour la présélection (le 4 novembre au plus tard). Le jury sélectionnera les meilleures vidéos (selon les critères décrits à la section « XI. Critères d'évaluation ») pour la phase finale du concours, qui aura lieu le 25 novembre 2016.

Volet « Meilleur ambassadeur de la FTI » :

Les meilleures vidéos sélectionnées seront diffusées devant le public au moment de la phase finale, le 25 novembre. Aucune préparation supplémentaire n'est donc nécessaire après le dépôt de la vidéo par la personne candidate. Les lauréats devront être présent-e-s le 25 novembre.

Volet « Mon mémoire en 180 secondes » :

Les étudiant-e-s sélectionné-e-s donneront leur présentation « Mon mémoire en 180 secondes » en direct devant le public le 25 novembre.

Contenu des vidéos

Les vidéos doivent être tournées en français ou en anglais.

Pour s'inspirer, les candidat-e-s peuvent se référer au document de recommandations rhétoriques et techniques mis à leur disposition sur la page Web de la FTI consacrée au concours.

Volet « Mon mémoire en 180 secondes » :

Le support visuel autorisé se limite à une seule diapositive pour toute la durée de la présentation (trois minutes).

Les salutations et mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Volet « Meilleur ambassadeur de la FTI » :

Les candidat-e-s peuvent laisser libre cours à leur créativité, tant que la contrainte de temps (deux minutes) est respectée. Ils et elles choisissent librement le ton, l'approche du sujet, la structure de la narration et de la vidéo, etc.

Les candidat-e-s ont le choix d'apparaître ou non dans la vidéo.

L'équilibre entre le texte, le visuel et le son est laissé à la libre appréciation des candidat-e-s.

Contraintes techniques

Le format de la vidéo est libre. Les candidat-e-s peuvent se servir de leur propre équipement (smartphone, caméra, etc.) ou demander au technicien audiovisuel de la Faculté de mettre du matériel à leur disposition (caméra, fond vert pour incrustation,

outils de montage, etc.). Pour l'utiliser, merci de vous adresser dès que possible à la personne de contact.

Le cas échéant, les candidat-e-s doivent s'assurer que les images utilisées sont libres de droit et s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images ou des personnes apparaissant dans la vidéo pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Volet « Mon mémoire en 180 secondes » :

La personne candidate filme sa prestation de trois minutes. La vidéo doit être tournée en un seul plan (pas de coupures possibles). Ce film servira uniquement à la présélection pour la phase finale du 25 novembre.

Volet « Meilleur ambassadeur de la FTI » :

La durée de la vidéo pour le volet « Meilleur ambassadeur de la FTI » est fixée à deux minutes. Le cas échéant, ce film sera montré pendant l'évènement du 25 novembre.

Envoi de la vidéo et délai

Chaque participant-e envoie sa vidéo d'ici au 4 novembre 2016, 23 h 55, au moyen du service en ligne gratuit WeTransfer (maximum 2 Go) : [<https://www.wetransfer.com/>], en indiquant comme destinataire Estefania Pio, Estefania.Pio@unige.ch

Chaque participant-e recevra une confirmation de réception du fichier de la part de Madame Pio. Si tel n'est pas le cas, la personne candidate est invitée à prendre contact avec elle pour s'assurer que le fichier a bien été reçu.

Les participant-e-s ont aussi la possibilité de remettre leur fichier vidéo en mains propres au moyen d'une clé USB, en prenant contact au préalable avec la personne de contact.

L'envoi de la vidéo est unique et définitif (il n'est pas permis d'envoyer plusieurs versions, ni plusieurs vidéos par participant-e).

IV. Critères d'évaluation

Cette partie présente, à titre indicatif, les principaux critères qui serviront de base à l'évaluation par le jury pour chacun des deux volets du concours.

Volet « Meilleur ambassadeur de la FTI »

Efficacité du message

- La vidéo démontre-t-elle une capacité à transmettre et à vulgariser les activités de la Faculté de manière pertinente et accrocheuse ? Est-elle adaptée à un public de non-spécialistes ? Les informations transmises sont-elles hiérarchisées ? Ont-elles été soigneusement sélectionnées ?
- Le rapport entre texte, images et son est-il pertinent ? Les images, les sons, les interventions ou autres sont-ils justifiés et efficaces ?
- Le texte / l'approche choisie sont-ils en adéquation avec le but de la vidéo (promotion de la Faculté) ? Le ton est-il au service du message ?

Structure du scénario

- L'accroche est-elle percutante ?
- La construction du propos / du message est-elle logique, claire et compréhensible ?
- Le rythme est-il approprié ? La vidéo est-elle dynamique ?
- La conclusion est-elle marquante ?
- Les contraintes temporelles sont-elles respectées ?

Narration (le cas échéant)

- La langue est-elle correcte ? Est-elle adaptée à l'oral et au support ? Le niveau de langue est-il approprié ?
- La prononciation est-elle bonne ? Le propos est-il facile à comprendre ?
- Le débit de parole est-il adéquat ? Permet-il de suivre le raisonnement / le scénario ?

Créativité

- L'approche du sujet est-elle originale ?
- Les procédés et moyens mis en œuvre sont-ils particulièrement créatifs ?

Coup de cœur

- Un point de la vidéo est-il particulièrement exceptionnel ? (Exemples : qualité du montage, qualité de la narration, qualité du scénario, qualité de la mise en scène, etc.)

Volet « Mon mémoire en 180 secondes »

Talent d'orateur ou d'oratrice et implication

- La personne candidate a-t-elle démontré des qualités d'orateur-trice : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, interaction avec le public ?
- La personne candidate a-t-elle transmis sa passion pour son sujet d'étude : passion, caractère humain, raconte son expérience, ses succès, ses échecs, humour ?
- Suscite-t-il (elle) la curiosité du public ?

Capacité de vulgarisation

- La personne candidate a-t-elle expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?
- Les métaphores, titres et exemples utilisés par la personne candidate sont-ils pertinents ?
- Les supports visuels apportent-ils une plus-value à la vulgarisation du sujet ?

Structuration de l'exposé

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
- La personne candidate a-t-elle expliqué clairement les recherches qu'elle mène ?

- Les différentes parties de l'exposé sont-elles équilibrées (introduction, développement, conclusion) ?

Coup de cœur

- Un point particulièrement exceptionnel a-t-il été noté dans la présentation de l'exposé ?

V. Événement du 25 novembre

Disponibilité

Les personnes candidates doivent être disponibles le vendredi 25 novembre 2016 (à partir de 17 h), dans le cas où elles sont sélectionnées pour participer à la finale du concours.

Temps de préparation

Les résultats de la présélection seront révélés aux candidat-e-s par e-mail le 13 novembre 2016. Les candidat-e-s sélectionné-e-s disposeront alors de deux semaines pour préparer leur intervention lors de la finale du concours, le 25 novembre 2016.

Animation et déroulement de l'évènement

Les personnes concernées recevront toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la phase finale du concours à l'annonce des résultats de la présélection.

Évènement public

Cet évènement est ouvert au public. De ce fait, il pourra être filmé et utilisé à des fins de promotion par la Faculté.

VI. Personne de contact

Estefania Pio, Estefania.Pio@unige.ch